



together  
in real estate

**Cofinimmo** 

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**INFORMATION REGLEMENTEE**

Bruxelles, embargo jusqu'au 12.06.2014, 17:40 CET

### AJUSTEMENT DES DROITS DES DÉTENTEURS D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES ÉMISES EN 2013

Suite à la distribution du dividende 2013 de € 6,00 par action ordinaire, les droits des détenteurs d'obligations convertibles émises en 2013 (code ISIN : BE6254178062) ont été ajustés.

En application de dispositions légales et contractuelles, lorsque le dividende distribué dépasse le seuil de € 3,00 par action ordinaire, un nouveau prix de conversion est calculé sur base du cours moyen pondéré de l'action Cofinimmo sur Euronext pendant les cinq jours de cotation suivant la date de détachement du coupon (ici, du 12.05.2014 au 16.05.2014).

Par conséquent, le nouveau prix de conversion s'élève à € 104,231 depuis le 06.06.2014 (date de paiement du dividende 2013).

Pour tout renseignement:

**Ingrid Daerden**  
Group Treasurer  
Tél.: +32 2 373 60 42  
[idaerden@cofinimmo.be](mailto:idaerden@cofinimmo.be)

**Ellen Grauls**  
Investor Relations Officer  
Tél.: +32 2 373 94 21  
[egrauls@cofinimmo.be](mailto:egrauls@cofinimmo.be)

#### **A propos de Cofinimmo:**

Cofinimmo est la première société immobilière belge cotée spécialisée en immobilier de location. Elle possède un portefeuille de plus de € 3,1 milliards, représentant une superficie totale de 1 755 000m<sup>2</sup>. Ses principaux secteurs d'activité sont les bureaux, l'immobilier de santé et de réseaux de distribution. Cofinimmo est une société indépendante, qui assure elle-même la gestion de son patrimoine immobilier. Elle est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et bénéficie du statut fiscal de REIT en Belgique (Sicafi), en France (SIIC) et aux Pays-Bas (FBI). Ses activités sont contrôlées par l'Autorité des Services et des Marchés Financiers (FSMA). Au 31.03.2014, la capitalisation boursière totale de Cofinimmo s'élevait à € 1,5 milliard.

[www.cofinimmo.com](http://www.cofinimmo.com)

Follow us on:

